

CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX

Nous, Michel BEAL, Maire de SAINT-JORIOZ,

Vu les articles L. 2223-17 et L.2223-18, et R. 2223-12 à R.2223-23 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Informe que **le jeudi 2 mai 2024** entre 8h30 et 10 h, après s'être transporté au cimetière du centre, accompagné de Vivian MANIGLIER, chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz, **les procès-verbaux constatant l'état d'abandon des concessions funéraires**, sises au cimetière du centre, désignées ci-dessous ont été dressés,

CARRE EMPLACEMENT	NUMERO	CONCESSION		OBSERVATIONS
		NOM CONCESSIONNAIRE	DATE ATTRIBUTION	
CARRE EST	2	CHAPPET Jeanne (née CHALLAMEL)	10/12/1909	végétation envahissante
CARRE EST	3	BORNE Joséphine (née VELLAND)	25/11/1909	Croix cassée posée sur le dessus de la stèle. Pierre tombale recouverte de lichen et mousse
CARRE NORD	15	FONTAINE Jacques	23/10/1940	pierre tombale affaissée et en mauvais état
CARRE SUD	105	BLANC Alexis	11/04/1919	Végétation envahissante Concession non entretenue Chaines qui entourent la concession détériorées
CARRE B	378	TERRIER Jean	16/05/1928	Concession affaissée et bordure cassée Stèle cassée sur le dessus
CARRE B	382	DRUGE François	24/05/1944	Pierre tombale mauvais état Végétation envahissante
CARRE C	264	LITTOZ Jean	10/01/1925	Concession non entretenue - pas de traces de passage Entourage cassé à de multiples endroits
CARRE C	267	HOWLETT CHAPPAZ	24/01/1924	Stèle instable Bordures détériorées Pierre tombale affaissée et recouverte de lichen
CARRE C	268	VOISIN Eugénie (née JOURDAN)	23/01/1924	Stèle instable et fissurée. Dangereux en l'état.
CARRE D	214	DECOUX Charles	21/02/1925	Pas de stèle Pas de pierre tombale. Terrain en herbe non entretenu;
CARRE F	171	FONTAINE Louise (née COPPIER)	25/11/1907	Stèle instable Végétation envahissante Souche d'arbre sur l'emplacement
CARRE F	172	COTTET Marguerite (née RIFFLER)	11/10/1907	Stèle cassée et instable Croix qui bouge Monument dangereux en l'état
CARRE G	195	GARDET François LACOMBE Philippe	31/03/1897	Barrières en fer sur les côtés désolidarisées de la pierre tombale ou cassées. Pierre tombale cassée à de multiples endroits -
CARRE G	198	MILLET FRANCOIS RAVANEL Michel VIANNAY Michel	8/02/1889	Végétation envahissante stèle cassée

Le Maire invite les familles à rétablir les concessions désignées ci-dessus en bon état d'entretien, faute de quoi la commune pourra effectuer les reprises dans les conditions prévues par les articles L.2223-17 L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du Code Général des collectivités territoriales.

Saint-Jorioz,
Le 25/06/2024



Le Maire,
Michel BEAL